

**A l'attention des cadres de santé, IDE, AS accueillant des élèves aides-soignants en stage**

## **Formation au TUTORAT A.S. de 8h30 à 12h à l'IFSI**

*Inscription par téléphone, mail, fax*

L'exercice du métier d'AS a évolué ces dernières années. Le passage d'un titre professionnel à un diplôme d'Etat correspond à la reconnaissance par les pouvoirs publics de cette évolution.

Depuis deux ans l'association regroupant les IFAS (GERACFAS) a lancé l'idée de la création à l'instar de la formation infirmière d'un port folio permettant de tracer la progression de l'élève.

Il s'agit de donner aux professionnels des services un outil qui présente clairement un historique du parcours de l'élève (stages précédents), ses intentions (objectifs...) et le moyen d'identifier avec précision la progression (bilan mi stage, éléments de compétences, actes...).

Nous avons donc bâti un port folio pour les élèves aides-soignants de notre IFAS.

Dès le premier stage en octobre 2012, les élèves vous ont présenté leur port folio et bien sur les autres documents de stage (feuilles de compétences, planning horaire). Le port folio ne se substitue pas à la feuille d'évaluation finale du stage que vous connaissez déjà.

Le programme de 2005 prévoyait la fonction de tuteur pour les élèves AS. Cela ne s'est pas traduit dans la réalité. Mais nous pensons que dans un souci de qualité et grâce à votre aide, nous devrions le mettre en application. Cette fonction de tuteur AS identique dans ces principes à celle de tuteur pour étudiants infirmiers pourra être investie par des aides-soignants et des infirmiers.

Nous organisons donc des journées de formation au tutorat des élèves AS (qui ne remplacent pas celles qui sont proposées pour le tutorat des étudiants infirmiers) à l'attention du personnel soignant : infirmier, aide-soignant ; des « tuteurs » qui pourraient comme pour les étudiants infirmiers remplir une fonction pédagogique en stage. Vous trouverez ci-joint une plaquette donnant quelques informations sur le rôle de tuteur pédagogique pour les élèves AS.

Nous savons que cette innovation va nécessiter de votre part et de la part de vos équipes encore un effort, mais passée une période de rodage nous envisageons que l'usage du port folio et la désignation de tuteurs constitueront un bon qualitatif (de l'évaluation) signifiant pour la formation AS. Qualité qui se retrouvera sans doute chez les futurs professionnels.

A chaque participant sera remis :

- le portfolio AS,
- le projet pédagogique (filière infirmière ou aide-soignante)
- le règlement intérieur (filière infirmière ou aide-soignante)
- le programme et l'organisation des études

La programmation des contenus de la demi-journée de formation :

8h30 à 9h : présentation du projet pédagogique et du référentiel de formation  
9h à 10h : présentation du port folio et mise en application (exercices /commentaires /échanges).  
10h à 10h15 : pause  
10h15 à 12h : « fonction tuteur »